COMMUNE DU GOLFE 2

PLAN DE COMMUNICATION MUNICIPAL 2024 – 2026

Stratégie d’information, de sensibilisation, de participation citoyenne et de valorisation de l’action municipale

1. Contexte et justification

Le présent Plan de communication municipal 2024–2026 constitue le cadre de référence pour organiser, harmoniser et renforcer la communication de la Commune du Golfe 2. Il vise à rapprocher la municipalité des citoyens, améliorer l’accès à l’information publique et valoriser les actions, projets et services communaux.

2. Vision et principes directeurs

Vision : faire de la communication un outil au service d’une gouvernance locale transparente, participative et proche des populations.

• Transparence et redevabilité

• Proximité avec les citoyens

• Accessibilité de l’information

• Participation citoyenne

• Réactivité et fiabilité

• Cohérence de l’image institutionnelle

• Valorisation des résultats

3. Objectifs de communication

Objectif général : renforcer la communication institutionnelle et citoyenne afin d’améliorer la visibilité de l’action municipale, l’information des populations et leur participation à la vie de la commune.

• Informer les citoyens sur les décisions, services, projets et réalisations.

• Améliorer la circulation de l’information entre les services et les populations.

• Accroître la participation citoyenne.

• Développer la présence numérique de la commune.

• Renforcer les relations avec les médias et partenaires.

• Prévenir et gérer les situations de communication de crise.

• Construire une identité visuelle et éditoriale cohérente.

4. Publics cibles

Public cible	Besoins principaux
Citoyens et ménages	Services, projets, travaux, démarches et décisions municipales.
Jeunes et associations	Activités, opportunités et participation citoyenne.
Commerçants et acteurs économiques	Réglementation, fiscalité locale, marchés et opportunités.
Leaders communautaires	Information de proximité et mobilisation.
Médias	Communiqués, actualités et informations vérifiées.
Partenaires et institutions	Résultats, projets, données et rapports.
Personnel municipal	Information interne et coordination.

5. Axes stratégiques

Axe	Actions prioritaires	Canaux
Communication institutionnelle	Communiqués, décisions, rapports et informations officielles.	Site web, affichage, réunions

Axe	Actions prioritaires	Canaux
Communication citoyenne	Sensibilisation, consultations et réunions de quartiers.	Terrain, réunions, réseaux sociaux
Communication numérique	Actualités, photos, vidéos, campagnes et alertes.	Site web, réseaux sociaux
Valorisation des projets	Présentation des réalisations, avancement et impacts.	Articles, vidéos, infographies
Relations médias	Communiqués, interviews et points presse.	Presse, radio, télévision
Communication interne	Notes, réunions et coordination des services.	Réunions, outils numériques
Communication de crise	Alertes, messages officiels et gestion des rumeurs.	Site, réseaux sociaux, médias

6. Plan d’actions 2024–2026

Action	2024	2025	2026	Indicateur
Mise à jour du site municipal	✓	✓	✓	Publications
Production photo/vidéo	✓	✓	✓	Contenus produits
Campagnes d’information	✓	✓	✓	Campagnes réalisées
Réunions citoyennes	✓	✓	✓	Rencontres
Relations presse	✓	✓	✓	Retombées médias
Valorisation des projets	✓	✓	✓	Projets valorisés
Communication interne	✓	✓	✓	Réunions/notes
Évaluation annuelle	✓	✓	✓	Rapport annuel
Bilan général			✓	Rapport 2026

7. Outils et supports

• Site internet institutionnel

• Réseaux sociaux et plateformes numériques

• Communiqués et dossiers de presse

• Affiches, flyers, brochures et panneaux

• Photographies, vidéos et infographies

• Réunions publiques et actions de proximité

• Notes et supports de communication interne

8. Organisation et responsabilités

La mise en œuvre du plan relève de l’autorité communale. Le service ou la cellule chargée de la communication assure la planification, la production et la diffusion des contenus, la coordination avec les services municipaux et les relations avec les médias. Chaque service contribue à fournir des informations fiables et actualisées.

9. Indicateurs de suivi

• Nombre de publications et communiqués

• Nombre de campagnes réalisées

• Nombre de réunions de proximité

• Audience et engagement numériques

• Retombées médiatiques

• Délai de diffusion des informations importantes

• Satisfaction des citoyens

• Nombre de projets valorisés

10. Budget indicatif

Le budget sera établi annuellement selon les priorités et ressources disponibles. Il pourra couvrir la production de contenus, l'impression, l'affichage, les prestations audiovisuelles, la communication numérique, les relations médias et les actions citoyennes.

Rubrique	2024	2025	2026
Production de contenus et supports	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Impression et affichage	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Communication numérique	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Relations médias	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Événements et actions citoyennes	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Prestations audiovisuelles	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Autres dépenses	À déterminer	À déterminer	À déterminer
TOTAL	**À déterminer**	**À déterminer**	**À déterminer**

11. Évaluation et révision

Un bilan annuel permettra d'évaluer les résultats, les difficultés, l'efficacité des canaux utilisés et les besoins nouveaux. Les enseignements permettront d'ajuster les actions pour l'année suivante. Un bilan global sera établi à la fin de 2026.

Fait à Lomé, 2024

Pour la Commune du Golfe 2

Document à compléter, adapter et valider par l'autorité communale.